

BROONS – n°020-8

Zone UAp



« Place Rue des Portes Mares »

Superficie : 0.6 ha

Nombre de logements minimum : 15

Logements locatifs sociaux minimum :
Apprécié par la commune et Dinan Agglomération

1:5000

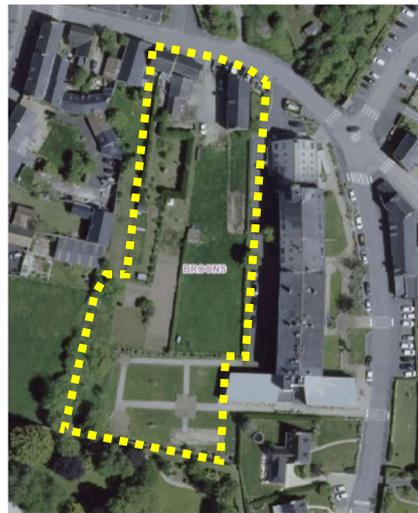
Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe au sud du centre-bourg.

Il est inséré à proximité de l'EHPAD Michel LAMARCHE.

La parcelle en dent creuse à l'ouest est régit par l'OAP n°020-1.

Site en densification



Photographies du secteur

Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation **habitat**, les orientations retenues pour l'aménagement du site sont :

- L'aménagement de ce secteur devra prévoir un accès et une connexion piétonne avec le reste de la commune.
- Un principe de desserte devra également être pensé en amont du projet.

Légende

-  Délimitation du secteur
-  Connexion possible avec l'OAP n°20-1
-  Bâtiments à démolir
-  Liaison douce

